

BEJAÏA**Fermeture de l'aéroport à partir du 30 septembre**

L'affaire de la fermeture de l'aéroport de Béjaïa, qui a défrayé la chronique depuis le début du mois de janvier dernier, vient de connaître son dénouement. C'est désormais tranché, l'aéroport Soummam-Abane Ramdane de Béjaïa sera fermé à partir du 30 septembre prochain pour permettre la réfection de la piste d'atterrissage fortement dégradée, a annoncé M. Bettache Mohamed, président de l'APW de Béjaïa, lors d'une rencontre avec la presse.

La Société nationale des travaux publics à qui les travaux de réaménagement de la piste ont été confiés sera à pied d'œuvre dès le 1^{er} octobre prochain, a signalé le premier responsable de l'institution élue de la wilaya.

La première étape des travaux programmée sur une période de quatre mois s'entamera au lendemain même de la fermeture de l'infrastructure et consistera en l'approvisionnement en matériaux, en drainage et en travaux d'assainissement de l'aérodrome.

La deuxième tranche liée au bitumage de la piste est prévue pour le début du mois de mars 2007 et s'achèvera au plus tard le 30 juin 2007, a précisé le P/APW qui n'a pas manqué de signaler qu'une commission de suivi des travaux a été installée au niveau de son institution afin de veiller pour que "le projet se termine dans les délais afin de permettre la réouverture de l'aéroport au trafic aérien durant la saison estivale 2007 pour ne pas pénaliser la très forte communauté de la région vivant à l'étranger".

Pour rappel, l'annonce de la fermeture de l'aéroport de Béjaïa durant la saison estivale écoulée a suscité une vive protestation au sein de la population locale, les élus, l'ensemble de la classe politique locale et les opérateurs économiques de la région qui soupçonnaient une "volonté maquillée de déclasser l'infrastructure de Béjaïa en faveur d'un aéroport d'une wilaya voisine", notamment en cette période d'affluence de toute la communauté algérienne de la région résidant à l'étranger. A signaler que quelque 80 000 voyageurs ont transité par l'aéroport Soummam-Abane-Ramdane de Béjaïa durant la seule saison estivale écoulée.

Par ailleurs, notons que l'enveloppe financière dégagée pour le projet de réaménagement de la piste principale est de 60 milliards de centimes.

A. K.

84 pieds-noirs en visite à Saïda

De retour à Saïda après 44 ans de leur départ, 84 pieds-noirs séjournent actuellement dans la ville, certains, accompagnés de leurs enfants. "Nous sommes venus dans notre ville natale afin de se ressourcer et rétablir les liens avec notre passé", nous confie le neveu du maire colonial Baylé, avant d'ajouter : "Saïda est une destination privilégiée pour ceux qui sont nés en France ou ceux qui sont partis trop jeunes. Ce sera l'occasion de découvrir le lieu de naissance de leurs parents et également leurs racines racontées par leurs proches avec tant de passion."

A noter qu'une réception a été organisée à la mairie en leur honneur par les élus FLN. Tout laisse présager que le secteur du tourisme s'est engagé dans une dynamique de relance.

M. B. A.

EN PERSPECTIVE DE LA TRIPARTITE**L'UGTA rencontrera le patronat le 23 septembre**

Une rencontre entre une délégation de l'UGTA conduite par son secrétaire général et le patronat se tiendra le 23 septembre prochain, a-t-on appris de source sûre. Cette rencontre interviendra, faut-il le rappeler, après celle qui aura lieu demain entre une délégation du secrétariat national et trois ministres du gouvernement en charge du dossier de l'actualisation des conventions de branches.

Cette rencontre aura pour ordre du jour l'état d'avancement des discussions entre les deux parties sur la convention de branches. Mais il n'en demeure pas moins que cet ordre du jour est loin

de constituer un enjeu important, notamment pour l'UGTA, sachant que cette dernière est peu représentative chez le privé. En d'autres termes, il s'agira plutôt pour la direction nationale de l'UGTA d'ouvrir un débat avec le patronat sur les sujets sociaux et économiques de l'heure dans «l'espoir de convaincre ce troisième acteur de la tripartite à épouser ses thèses». Seulement pour le patronat, la question de la révision des salaires est conditionnée par plusieurs facteurs, en l'occurrence la révision à la baisse des charges patronales.

En signe d'arguments, il cite l'exemple des entre-

prises publiques économiques qui n'arrivent pas à supporter les charges. Un argument que la coordination patronale a mis en avant, voulant ainsi justifier leur opposition «à toute forme d'augmentation des salaires sans que la contrepartie soit décrochée en leur faveur.»

A noter par ailleurs que le calendrier chargé de Sidi Saïd pour ce mois de septembre sera caractérisé par la réunion qu'il présidera aujourd'hui au siège de la Centrale syndicale. Une réunion à laquelle prendront part les dix-sept (excepté de la FNTR) fédérations en charge du dossier de négociations des conventions de

branches. Cette rencontre, la troisième du genre depuis le lancement des négociations des conventions de branches, sera d'une importance capitale, puisqu'elle déterminera les contours des discussions qu'aura, le lendemain, le secrétaire général de l'UGTA avec trois ministres du gouvernement.

C'est lors de cette rencontre que les syndicalistes de la Fédération de la mécanique rendront compte des résultats des discussions qu'on eus lors du troisième round de négociation sur la revalorisation des salaires avec les responsables des SGP.

Abder Bettache

48^e ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DU GPRA**Retour sur la restauration de l'Etat algérien**

19 septembre 1958-19 septembre 2006, 48 ans ont passé depuis la proclamation officielle du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

Cet anniversaire, symbole de la restauration de l'Etat algérien, a été commémoré hier au Centre de presse du quotidien *El Moudjahid* par l'association Machaâl Echahid au cours d'une conférence-débat sur «Le parcours diplomatique et politique du Gouvernement provisoire de la République algérienne» animée par Abdelhamid Mehri, membre de la première formation du GPRA (1958-1960) et qui occupait à l'époque le poste de ministre des Affaires nord-africaines.

Revenant sur les faits, le conférencier a rappelé que l'idée d'un gouvernement provisoire avait été débattue et décidée en

avril 1956, lors de la Conférence de Tanger, regroupant le FLN, le parti Istiqlal marocain et le Néou Destour tunisien, ainsi que lors de la réunion du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) du Caire en 1957 et d'une ultime rencontre à Tunis entre les gouvernements tunisien et marocain, aux côtés du Comité de coordination et d'exécution (CCE). L'annonce de la constitution du GPRA a eu lieu une année plus tard dans la capitale égyptienne le 19 septembre 1958.

Le même jour, fut rendue publique la première déclaration du président du GPRA, Ferhat Abbas, désigné pour son aura internationale définissant les circonstances de la naissance de celui-ci et les objectifs visés par sa création.

Selon Abdelhamid Mehri, «ce gouvernement est intervenu en applica-

tion des décisions prises par le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) lors de sa réunion tenue au Caire du 22 au 28 août 1958, au cours de laquelle le Comité de coordination et d'exécution (CCE) fut chargé d'annoncer la création d'un gouvernement provisoire, en attendant l'indépendance». De fait, le Gouvernement provisoire avait mis les autorités françaises devant le fait accompli alors que celles-ci prétendaient ne pas avoir d'interlocuteur pour négocier.

En réponse à cela, la machine militaire et répressive coloniale épaulée par le gouvernement français, à sa tête le général de Gaulle, se met en branle. Attentats à la voiture piégée, enlèvements de personnalités algériennes et détournements d'avions sont ainsi orchestrés par le France. «En cherchant à

éliminer un à un les acteurs de la Révolution nationale, la France voulait confiner la guerre de Libération nationale et isoler l'Algérie au plan politico-économique du reste du monde», explique Abdelhamid Mehri. La proclamation du GPRA avait également donné lieu à des contacts avec des pays frères et amis pour sa reconnaissance.

Les pays sollicités avaient toutefois demandé que leur reconnaissance soit précédée de celle des deux pays voisins, à savoir la Tunisie et le Maroc. Mais tout de suite après la proclamation du GPRA, l'Irak fut le premier pays à l'avoir reconnu.

Ce pays a joué un rôle important durant la guerre de Libération nationale tant au plan financier que militaire. 60% du budget du GPRA était pris en charge par l'Irak de 1958 à 1962.

Lotfi Mériad

M'SILA**Les intempéries ont fait 6 morts et 11 blessés**

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région de M'sila, à la fin de la semaine dernière, ont été conséquemment la cause de l'accident enregistré sur la RN 40 dans la commune de M'tarba à l'est de M'sila causant quatre morts, dont une fillette de 4 ans, et la blessure de 11 per-

sonnes, suite à une collision suivie d'un carambolage entre une voiture de type Renault Clio une Peugeot 505 taxi et un fourgon Expert, selon la cellule de communication de la Protection civile.

Cependant, on nous a signalé la mort de deux filles, deux sœurs l'une âgée de 20 ans et l'autre de

18 ans des lycéennes, emportées par les crues de l'oued Bouhmadou une localité de la commune de Souamaâ à 21 km à l'est de M'sila.

Elles ont été enterrées vendredi dernier en présence des autorités locales.

A. Laïdi